

# L'air du temps

n°153

Juin 2016

## Sommaire

- ▶ Conseil municipal du 11 mai 2016  
⇒ Réforme territoriale
- ▶ Route des Écouges : sécurisation
- ▶ Mare & vous !
- ▶ Transports scolaires : nouveaux points d'arrêt à la rentrée
- ▶ Les 30 ans de La Halle
- ▶ L'avenir de la station du Col
- ▶ Dans le rétroviseur : marché aux plants, trail Vercors-Coulmes et concert

La vie de la commune c'est aussi sur :  
<http://www.rencurel-vercors.fr/>



## Air du temps

« L'eau est partout, dans les sols, dans l'air, circulant, s'infiltrant, s'évaporant et partout reliant les territoires entre eux, nous faisant rêver à leur solidarité. Mais la ligne de partage des eaux n'est pas seulement cette ligne géographique qui sépare des bassins versants ; elle est aussi la ligne politique qui relie des individus et des groupes qui ont quelque chose en partage : de l'eau, un territoire, un paysage. »

Ces quelques lignes de présentation du film qui sera projeté à La Balme, le 21 juillet, évoquent-elles le Vercors ?  
On aimerait le croire...

La Bourne, pour ne citer qu'elle, « relie des territoires entre eux, relie des individus et des groupes qui ont quelque chose en partage : de l'eau, un territoire, un paysage, nous faisant rêver à leur solidarité. »  
Mais rêver seulement... La réalité est plus complexe.

La Bourne rassemble 80% des eaux du Vercors. Pour autant, lorsqu'il s'agit de rassembler les territoires qui composent son bassin versant autour d'un projet de grande intercommunalité Vercors-Royans, les eaux se font tumultueuses et les canaliser devient mission impossible.

Le Vercors a traversé des épreuves autrement plus dramatiques et s'en est relevé. Alors, qui sait ?

Michel Eymard,  
Maire



Voir p.5

avec le soutien de :

ECO EMBALLAGES

sictom  
sud grésivaudan

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2016...

### Réforme territoriale

La réforme territoriale voulue par le gouvernement, et en particulier la refonte de la carte des intercommunalités, a été abordée de nombreuses fois depuis la rentrée 2014 :

- ⇒ Dans 8 numéros de *L'Air du Temps* :
  - n°133 (septembre 2014),
  - n°134 (octobre 2014),
  - n°135 (novembre 2014),
  - n°136 (décembre 2014),
  - n°141 (mai 2015),
  - n°143 (juillet 2015),
  - n°145 (octobre 2015)
  - n°147 (décembre 2015)
- ⇒ Au cours de 2 réunions publiques :
  - 1<sup>er</sup> décembre 2014
  - 17 novembre 2015

### Et depuis ?

Au 31 décembre 2015, le Préfet de l'Isère a transmis pour avis ses prescriptions à la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de l'Isère.

Le schéma transmis prévoyait toujours :

- ⇒ le regroupement de la totalité de la CCBI avec les Communautés de communes de St Marcellin (CCPSM) et de Vinay (3C2V) pour former une seule Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017,
- ⇒ le regroupement des Communautés de communes de Villard-de-Lans (CCMV), La Chapelle-en-Vercors (CCV) et de St Jean-en-Royans (CCPR) au sein d'une entité Vercors-Royans.

La Commission départementale (CDCI), composée de représentants des communes et des intercommunalités, avait le pouvoir de modifier le schéma du Préfet à la condition de voter des amendements à la majorité des 2/3.

Elle a usé de son pouvoir mais pas dans le sens que nous attendions.

C'est un amendement présenté par la CCMV (4 Montagnes) qui a été adopté et qui transforme la prescription du Préfet de former une grande intercommunalité Vercors-Royans au 1<sup>er</sup> janvier 2017 en simple orientation au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (sans caractère contraignant).

Les maires de Châtelus, Pont-en-Royans et Rencurel, comme les élus de la Drôme, avaient adressé un courrier aux délégués de la CDCI de l'Isère pour leur dire leur opposition à cet amendement. Ils n'ont pas été suivis.

La CDCI a remis ses décisions au Préfet le 31 mars 2016.

Le Préfet a notifié récemment aux communes le périmètre des intercommunalités qu'il envisage d'inscrire dans le schéma qu'il arrêtera au 31 décembre 2016 :

- ⇒ Aucun changement en ce qui concerne le Sud-Grésivaudan : la CCBI dans son ensemble rejoindra les deux autres Communautés de communes comme prévu initialement,
- ⇒ Changement majeur en ce qui concerne le Vercors-Royans : la CCMV (4 Montagnes) restera seule (ce qui a conduit le Préfet de la Drôme à modifier lui aussi sa prescription : fusion des seules Communautés de communes de La Chapelle et de St Jean).

La grande Communauté de communes Vercors-Royans n'existera donc pas au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et tout laisse craindre qu'elle n'existera pas davantage au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### Dans ces conditions, quelle position la commune de Rencurel doit-elle avoir ?

Cette question était à l'ordre du jour du Conseil municipal du 11 mai dernier.

Le Conseil a pris acte du fait que des forces importantes ont, au sein même du Vercors, fait obstacle à une unification du cœur de Massif dans le cadre d'une grande intercommunalité. Il le déplore et a décidé :

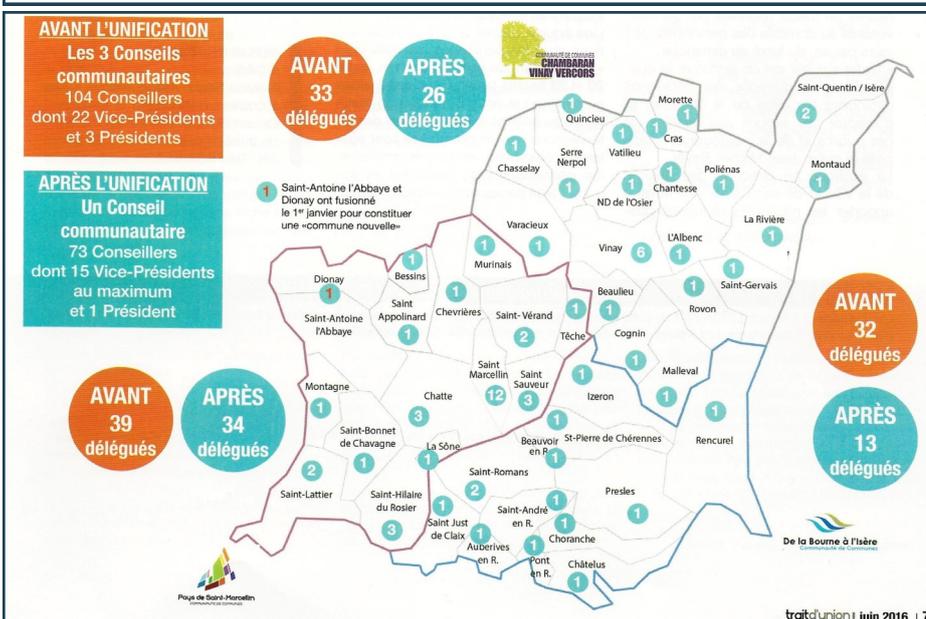
- ⇒ de ne pas demander à rejoindre la future intercommunalité Royans-Vercors Drômois qui a probablement peu d'avenir, aux dires même des élus de ce territoire (décision majoritaire)
- ⇒ de continuer, dans l'intérêt de la commune et par égard aux 46 autres communes concernées, à participer loyalement à la préparation de la fusion Sud-Grésivaudan avec l'intention de prendre toute sa part dans les orientations futures et la gouvernance de la future grande intercommunalité (décision unanime).
- ⇒ de continuer à œuvrer en faveur de l'émergence d'un projet de territoire Vercors-Royans qui débouche à terme sur une organisation territoriale en cohérence sans pour autant se bercer d'illusions (décision majoritaire).

Vercors TV a interviewé Pierre Buisson (Président de la CCMV), Pierre-Louis Filet (Président de la CCV), Antoine Molina, Bernard Grindatto, Michel Eymard (Maires de Châtelus, Pont-en-Royans et Rencurel).  
A écouter sur <http://vercors-tv.com/>

### Future Communauté de communes Sud-Grésivaudan

(dont le nom définitif reste à trouver)

Elle se composera de 47 communes, dont les 12 de l'actuelle CCBI.



La carte ci-contre, publiée par *Trait d'union* (magazine d'information municipale de St Marcellin) du mois de juin, fait apparaître le nombre de délégués par commune.

Les communes de la CCBI avaient actuellement 2 délégués au minimum pour les représenter au sein du Conseil communal. A l'avenir, seule la commune de St Romans (la plus peuplée) aura 2 délégués.

Cette configuration, voulue par la loi, n'est pas favorable à une participation active des communes aux décisions de la Communauté de communes.

Sur proposition de Frédéric de Azevedo, Président de la CCBI, un groupe de travail chargé de travailler à des propositions pour favoriser l'implication des conseillers municipaux a été constitué le 16 juin.

## Vie municipale

# CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2016... EN BREF

### Forêt communale : programme de travaux proposé par l'ONF

Le Conseil municipal a validé le programme proposé pour cette année 2016 : entretien du périmètre déjà matérialisé sur le canton de Lurias pour un montant de 1 950€ HT (opération réalisée tous les 8 ans).

Le marquage des limites des parcelles acquises récemment vers la Balme nécessite un repérage sur le terrain et, éventuellement le bornage par un géomètre. Il n'est donc pas compris dans l'offre proposée ce jour.

### Vente de ferraille

980 kg de ferraille pour platinage ont été emportée à GDE Veurey le 7 avril 2016 par l'employé communal, ce qui correspond à un montant de 29,40 € (30 € la tonne).

Le Conseil municipal constate que le prix de la vente de la ferraille ne couvre pas les frais (personnel, essence du fourgon) engagés par la commune.

Le Conseil émet l'idée d'étudier d'autres possibilités : proposer « officiellement » le service aux administrés sous une forme à déterminer ou arrêter totalement.

### Protection des captages

Concernant la protection des captages d'eau potable communaux, une mission a été confiée en 2010 au bureau d'études SETIS pour un montant de 10 477 € HT.

En raison de nouvelles demandes de L'Agence Régionale de Santé, SETIS doit compléter le dossier d'enquête publique. Afin de finaliser ce dossier, un avenant au contrat initial d'un montant de 840 € est accepté par les élus.

### Garage de La Scie

Comme le prévoyait l'accord de principe voté lors du Conseil municipal du 16 octobre 2015, le garage de La Scie est loué dans sa totalité à l'entreprise ETPE à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 pour un loyer mensuel de 500 € HT, avec une caution d'un mois.

### Créances irrécouvrables

Suite à des jugements pour insuffisance d'actifs, le Conseil municipal a déclaré irrécouvrables des créances d'un montant de 18 003.55 € correspondant à des loyers impayés de DEVAL, ancien locataire du centre des Coulmes, pour 16 486.23 €, et de l'Elfe Bar pour 1 517.22 €.

### Cheminée de l'école de La Balme

La cheminée de l'école de la Balme présente d'énormes fuites.

Or, elle n'est utilisée que pour le poêle de l'appartement, et seul ce conduit est tubé. Un devis d'un montant de 2 606,00 € HT comprenant la démolition de la cheminée, la pose d'une souche de cheminée en inox isolée avec raccord sur le conduit du gainage existant et étanchéité sur toiture est validé par les élus. Alain Guérin effectuera prochainement les travaux.

### Demandes de subventions

Le Conseil a autorisé le maire à solliciter le Département pour des subventions concernant :

- La réfection de la toiture de la mairie
- La mise en accessibilité pour personnes à mobilité réduite de l'accès à la bibliothèque (interventions liées aux marches d'escaliers), de l'école du village, de la cour de l'école de La Balme et de la salle du Coucourou (rampes d'accès, menuiseries, toilettes...).

Michel Eymard

## Vie communale



Le trop-plein du bassin qui se trouve sur le terrain du futur lotissement du Bécha est à nouveau canalisé vers une grille d'évacuation des eaux pluviales. Merci à Frédéric Lattard, employé communal.



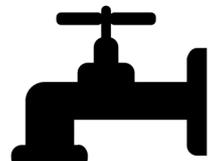
De bons moments avec Ludibul, le vendredi après-midi, salle du Coucourou. Merci à Nicolas Lourdin de la ludothèque de la CCBI.

## C'est à noter !

### Réseau d'eau

En raison de travaux de maintenance, des **perturbations** sur le réseau d'eau potable sont annoncées le **27 juin de 8h à 18h**.

Merci de prendre la précaution de faire quelques réserves et d'excuser ces désagréments.



### Transports scolaires



Merci aux services du Département qui ont accepté une modification du parcours d'une des lignes de transport des élèves des écoles de la commune.

**Le bus conduit par Laurence deservira les Ailes et les Glénats à partir de la rentrée prochaine** (horaires non encore communiqués).

Le secteur du Col sera désormais desservi uniquement par le bus de Renaud.

A titre d'information, cette modification engendre un surcoût annuel de 1 100 €.

## Services au public

### FAIRE OPPOSITION AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire **gratuitement** afin de **ne plus être démarché téléphoniquement** par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours **être appelé dans les cas suivants** :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
  - ⇒ Les appels émanant d'un service public
  - ⇒ Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
  - ⇒ Les appels émanant d'associations à but non lucratif
- Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr).

Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. L'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura **cliqué sur le lien hypertexte** qui sera présent dans ce courriel.

Le consommateur sera alors **protégé** contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de **30 jours après la confirmation de son inscription** qui lui sera envoyée par e-mail.

Il est aussi possible de s'inscrire en envoyant **un courrier** à l'adresse suivante :

**Société Opposetel  
Service Bloctel  
6 rue Nicolas Siret - 10000 Troyes.**

Le courrier doit comprendre le nom, le prénom, l'adresse de la personne qui souhaite s'inscrire ainsi que son numéro de contact. Le courrier doit indiquer au maximum huit numéros de téléphone sur lesquels le démarchage sera interdit.

## Anniversaire

### LA HALLE A FÊTÉ SES 30 ANS

Les 1<sup>er</sup> et 2 juin, la Halle, médiathèque intercommunale et Centre d'art contemporain a fêté ses 30 ans.

Dans son allocution, Frédéric de Azevedo, Président de la CCBI, a évoqué "une poignée d'irréductibles optimistes et infatigables militants de la culture, emmenés par Yves Pillet, [à qui] l'on doit la création de la Halle, centre d'art et médiathèque (...), Jean Gattégno, directeur du livre et de la lecture de 1981 à 1989 au ministère de la culture [qui] aura fait entrer la lecture publique dans une ère nouvelle. (...)

"La lecture est par définition un acte individuel et privé, mais encore faut-il en permettre l'accès à tous" a poursuivi Frédéric. "Il faut entendre *lecture publique* dans le sens que l'on donnait autrefois à *l'instruction publique* qui a donné à chacun les moyens gratuits de s'instruire. La collectivité considérant qu'il est de sa responsabilité de mettre à la disposition de chaque citoyen les moyens agréables et utiles d'enrichir sa personnalité, d'ouvrir son esprit, de développer ses capacités critiques, s'en est donnée les moyens. En ce sens, prolongeant la mission de l'école, la *lecture publique* remplit une mission d'éducation populaire. Une belle expression qui est donc bien loin d'être galvaudée et vide de sens !"



Comme pour illustrer ces propos, une classe de cycle 3 de chaque école des communes de la CCBI avait été invitée à rencontrer Franck Pavloff, qui écrit aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Ce sont donc environ 120 enfants qui ont pu dialoguer avec l'auteur à partir des livres qu'ils avaient lus et des jeux d'écriture auxquels ils s'étaient livrés.



## Environnement....

### mare & vous ! Inventaire participatif des petites zones humides

En 2015, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Vercors (CPIE) a été lauréat d'un appel à projet national « Agir pour la ressource en eau ».

Avec ses partenaires porteurs de Contrats de rivières<sup>(1)</sup>, et sur leurs territoires, le CPIE Vercors a proposé un inventaire exclusif des petites zones humides. Mieux les connaître pour mieux les protéger est un des axes forts de cette action.

<sup>(1)</sup>La commune de Rencurel est partie prenante du Contrat de rivière Vercors eau pure

#### Pourquoi cet inventaire ?

Les zones humides sont des milieux fragiles qui jouent de nombreux rôles et rendent de très nombreux services. Au cours du siècle dernier, plus de la moitié des zones humides en Europe et dans le monde a disparu. Notre pays n'est pas épargné.

Cet inventaire participatif a pour objectif de recenser les zones humides de moins de 1 000 m<sup>2</sup> et d'en dresser une cartographie fine. C'est donc une aventure collective qui nous est proposée pour que chaque citoyen puisse apporter sa pierre à l'édifice.

#### Comment procéder ?

Que vous soyez naturaliste averti ou promeneur curieux vous pouvez participer à la connaissance de ces espaces fragiles et riches en biodiversité ! Il suffit de prendre un peu de temps lorsque vous êtes dans la nature pour observer autour de vous et repérer les zones humides !

En vous rendant sur le site internet du CPIE, à la rubrique « mare & vous ! », vous trouverez un questionnaire à remplir qui nous permettra de reporter vos observations sur une carte dynamique.

Les informations à collecter sont simples :

- une localisation géographique à l'aide d'un GPS, d'un smartphone ou en suivant les instructions sur le site dédié si vous ne disposez pas de ce matériel
- les caractéristiques de la zone observée, en vous laissant guider par le questionnaire
- et toutes les observations liées à la faune et à la flore du lieu.

Bien entendu, le CPIE accepte volontiers vos images pour rendre la carte plus parlante et plus riche !

Les zones humides du territoire n'auront alors plus de secrets pour vous puisqu'au fur et à mesure de l'action, la carte s'enrichira de toutes les observations et nous proposerons des moments de rencontre sur le terrain pour apprendre à reconnaître la faune et la flore spécifiques à ces milieux !

Pour les Coulmes, il est proposé de recenser en même temps les sources non permanentes et les zones humides qu'elles engendrent ainsi que les citernes creusées par nos ancêtres pour recueillir l'eau d'infiltration. Ces sources et ces citernes seront à reporter sur une carte spécifique sur le site de mare & vous !



#### Alors...



#### Renseignements :

CPIE Vercors  
[www.cpie-vercors.asso.fr](http://www.cpie-vercors.asso.fr)  
[mareetvous@cpie-vercors.asso.fr](mailto:mareetvous@cpie-vercors.asso.fr)  
Noëllie Ortega : 04 76 94 30 49

## TRI DES DÉCHETS

### Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes.

Finies donc nos hésitations face au tri des déchets !

Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flacons.

#### Un tri plus facile

Désormais plus de casse-tête, mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !

Il suffit juste de respecter 4 règles très claires :

- Pensons à bien les vider, inutile de les laver.
- Déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune.
- Continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

#### Un tri plus efficace

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.

Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages.

#### Plus de tri, plus d'emplois

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets.

Grâce à l'augmentation de la qualité de notre tri et des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois.

L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

Fin mai/début juin, le SICTOM Sud-Grésivaudan a fait parvenir à chaque foyer, par le facteur, un nouveau guide du tri.  
Si toutefois vous ne l'avez pas reçu, merci de le signaler en mairie.

## Vivre ensemble

### ROUTE DES ECOUGES

#### Travaux de sécurisation

Le Département a décidé d'entamer, cette année, la sécurisation de la route des Ecouges (un programme de l'ordre de 5 millions d'€ sur 5 ans). Une bonne nouvelle ! Et en même temps un casse-tête...

La réunion publique du 1<sup>er</sup> juin, au Col de Romeyère, a permis

- à Bernard Pérezio, Conseiller départemental et vice-président du Département en charge des routes, de préciser la volonté du Département,
- à Valentin Le Bidan, ingénieur, d'expliquer comment sont diagnostiqués les risques, programmées et conduites les interventions
- et au public présent d'exprimer les incidences de la fermeture programmée sur les déplacements vers la vallée et sur l'activité touristique.

A l'issue des échanges, intenses et courtois, un calendrier de travaux permettant de prendre en compte au mieux les intérêts de toutes les parties a été retenu.

**En 2016, la route sera totalement fermée à la circulation du 29 août au 28 octobre.**

Les travaux porteront sur :

- la sécurisation de la falaise entre le pont Chabert et le tunnel
- la purge de la falaise qui surplombe l'encorbellement,
- le traitement du glissement de terrain, dans un virage, en aval de la cascade.

### DISTINCTION

Jean-Pierre GAUTHIER président de l'ACCA de Rencurel a été très surpris de se voir remettre, de la part d'un dirigeant de la Fédération de chasse de l'Isère, sa médaille pour ses 20 ans au poste de président de l'ACCA.



Par contre une mauvaise nouvelle l'attriste. Ses 3 chiens ont disparu dans la nuit de mardi 14 juin. Si quelqu'un repère trois chiens errants prière de le faire savoir en mairie.

Pierre Polesello

## Economie touristique

### COL DE ROMEYÈRE ; QUELS CHOIX ?

Les réunions des 31 mars et 1er avril sur l'avenir de la station du Col de Romeyère auxquelles avaient participé une quarantaine de personnes (*L'Air du temps* n°151 - avril 2016), ont permis de préciser des axes de travail sur lesquels ont commencé à « plancher » une vingtaine de personnes les 26 et 27 mai. Aperçu non exhaustif de la réflexion.

#### Projets d'aménagement : 3 exemples

##### ⇒ Faire du Belvédère une base d'activités de pleine nature 4 saisons

Au départ : le souhait du Centre nordique de s'implanter au Belvédère (un chalet en lieu et place du bungalow) pour proposer, sur le site, location de matériel, accueil convivial et palette d'activités de manière à mieux satisfaire une clientèle familiale.

A l'arrivée : l'idée d'une base d'activités de pleine nature 4 saisons sur laquelle pourrait s'appuyer des prestataires pour proposer leurs services.

Mais aussi des questions : comment fédérer différentes associations ou prestataires d'activités autour de ce projet ? Quelle complémentarité avec le Col de Romeyère ? Quid de la question de l'eau ?

##### ⇒ Créer un « jardin d'enfants » au Col de Romeyère

Au départ, un projet du Ski-club : un lieu où les jeunes enfants pourraient s'initier à la pratique du ski en toute sécurité et qui pourrait être attractif y compris vis-à-vis des moniteurs (les conditions de travail actuelles au Col n'étant pas incitatives).

A l'arrivée : un lieu où on pourrait s'initier également au ski nordique et qui pourrait être un trait d'union avec le Belvédère, un lieu sur lequel des aménagements bien pensés pourraient être utilisés été comme hiver. Mais aussi des questions : quelle localisation la plus appropriée et quels problèmes fonciers à résoudre ? Quelle complémentarité avec le Belvédère ?

##### ⇒ Quelles nouvelles fonctions pour le bâtiment qui abrite le foyer de ski et la salle hors-sac ?

Au niveau 1, un local dédié l'hiver aux disciplines alpines (location de matériel, espace de détente...)



et dans lequel pourrait trouver place un bureau saisonnier d'information touristique ?

En rez de jardin, un espace de petite restauration ?

Et d'autres questions : quelle visibilité des activités nordiques au Col ?

Quelle visibilité des activités qu'offrirait le site du Belvédère à la belle saison ? Le foyer pourrait-il vivre l'été en étant la base de nouvelles activités au Col ? Exemple : des activités du type « trottin'herbe » ou VTT peuvent-elles être imaginées en utilisant une remontée mécanique ?

#### Structure de coordination

Les exemples d'aménagements étudiés mettent en évidence la nécessité de **définir**, pour la station du Col, **un positionnement** (quelles valeurs on veut mettre en avant, quelle image on veut donner, quels publics on veut toucher, quelles retombées économiques on attend), de **choisir une stratégie** de développement et d'aménagement (lieux à privilégier, types d'aménagement, synergie entre les acteurs) et enfin de **s'entendre sur les actions** à mettre en œuvre.

Le pari est d'y arriver collectivement (en se faisant accompagner).

Mettre en place une structure de coordination représentative des différents partenaires publics et privés est donc indispensable pour organiser la réflexion, faciliter la prise de décision et garantir la cohérence dans l'action.

L'idée a fait son chemin.

**Le Conseil municipal du 15 juin s'est prononcé favorablement par rapport à la mise en place de cette structure** dont il reste à préciser la composition, les attributions et les modalités de fonctionnement (aussi légères que possible).

La commune prendra rapidement une initiative.

Michel Eymard, avec les notes de Prisca Manuel

## Au jour, le jour...

### AGENDA Juin/Juillet

Quand	Quoi	Où	Par qui
Vendredi 24 juin	Pique-nique	Fontaine de Pétouze	Club de la Doulouche
Lundi 27 juin à 19h	Affouage	Salle de la mairie	Commune
Jeudi 30 juin à 18h30	Conseil municipal	Mairie	
Samedi 9 juillet de 14h à 16h	Danse de salon	Salle du Coucourou	Rencurel Animation Initiative
Jeudi 14 juillet à 22h30	Feu d'artifice	Village	Commune
Jeudi 14 juillet à partir de 19h	Soirée festive	Village	Amis des Coulmes
Jeudi 21 juillet à 18h30	Conseil municipal	Mairie	
Vendredi 22 juillet	Repas d'été	La Scie	Club de la Doulouche

### AFFOUAGE

L'affouage se déroulera les samedis 17 et 24 septembre 2016.

Les affouagistes doivent **s'inscrire en mairie au plus tard le 27 juin 2016**, régler les frais d'affouage d'un montant de 50 € et signer le règlement.

**Une réunion sur l'organisation rassemblant les affouagistes est prévue le lundi 27 juin à 19h à la mairie. Présence obligatoire.**

### Sortir

Présentation du livre par Philippe HANUS historien

**PRENDRE LE MAQUIS**

TRACES, HISTOIRES, MÉMOIRES

COORDINATION ÉDITORIALE PHILIPPE HANUS RÉMI KORMAN RÉSEAU MÉ...

La Halle  
Jeudi 23 juin à 20h

### RENCUREL ANIMATION INITIATIVE

vous invite à un après-midi

#### DECOUVERTE ET PRATIQUE DES DANSES DE SALON

animé par Nicole Dreosto, professeur de danse à la MPT de La Chapelle-en-Vercors



Samedi 9 juillet de 14 à 16 h

Salle du Coucourou - La Balme de Rencurel

C'est gratuit et ça s'adresse à tous : jeunes et moins jeunes.  
Inscription obligatoire jusqu'au mercredi 6 juillet auprès de :  
Anne Marie : 06 77 40 50 63  
Suzanne : 04 76 38 97 15 ou 06 70 30 03 67

### TAD Juin/juillet

Renaud Callet vous emmène

à St Marcellin

Mardi 21 juin  
Jeudi 21 juillet

Tarif aller-retour : 5 €

N'oubliez pas de réserver au  
0820 08 38 38

### ANNONCES

#### Cède bail

T1 au village, libre de suite  
350 € toutes charges comprises (eau, électricité et chauffage inclus).  
Contact : 06 33 36 12 09



#### A vendre

Belle malle en bois massif d'Afrique,  
90 x 45 x 45 cm.  
Prix à débattre.  
Contact : 06 33 36 12 09

#### L'air du temps n°153

##### Bulletin mensuel de Rencurel

615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL

Tel : 04 76 38 97 48

Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : juin 2016

Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :

Michel Eymard

Tirage en 180 ex. : Vigny-Musset Repro  
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Michel Eymard, Prisca Manuel, Noëlle Ortega, Pierre Polesello, et des associations

# TRAIL DES COULMES... MARCHÉ PAYSAN... CONCERT...



Simon Giraud, des Amis des Coulmes, remercie Jean, Henri, Madeleine et Thérèse, les fidèles vétérans des bénévoles sans qui l'épreuve ne pourrait avoir lieu.



Les jeunes du mini raid athlé ont la niaque !



Rencurel Animation Initiative organise un  
**MARCHE AUX FLEURS, PLANTS & PRODUITS DU TERROIR**  
SAMEDI 21 MAI 2016  
LA BALME DE RENCUREL  
De 9h00 à 13h00  
MÉTICULEUX : PLANTES FLEURIS, COMPOSTURES PLURISÉL, PLANTS PRÉFÉRÉS  
PRODUITS DU TERROIR : FROMAGES, MIEL, PAIN, CHARBONNÉ, PÂTES, CONFITURES, FROITS ET LÉGUMES  
PRÉSENCE DE COMMERÇANTS ET ARTISANS DÉPENDANTS DE CELLAR

Si les plants du potager manquaient un peu à l'appel en raison de la météo capricieuse du mois de mai, fleurs et produits du terroir ont tenu leurs promesses lors du Marché paysan organisé par RAI.



Tous les résultats sur : <http://www.trail-vercors-coulmes.fr/>



Eglise de  
**St Julien en Vercors**  
Dimanche 12 juin 2016  
à 17 heures  
  
Concert des chorales  
Vercoralie et Domichat  
Dirigées par Niamh Glénat-Daly



C'est un plaisir toujours renouvelé d'entendre les chorales Domichat et Vercoralie, dirigées par Niamh Glénat Daly, interpréter leur répertoire.